

Objet : demande d'audience à M. Le Recteur

Lycée de La Côtère (01)

le 3 septembre 2020,

Monsieur le recteur,

Lors du conseil d'administration du 2 juin 2020, qui présentait la DHG, les élus enseignants et parents ont réagi en refusant de voter une répartition de moyens insuffisants.

En effet, le projet de créer 14 secondes au lycée de La Côtère ne nous permet pas d'envisager des effectifs corrects sous le seuil de 35 élèves par classe à cette rentrée.

Lors de la journée de prérentrée, M. le proviseur nous a présenté 14 classes de seconde calibrées à 35. Or ce 1er septembre à midi, nous avons appris l'arrivée de deux nouveaux élèves portant l'effectif de deux classes de seconde à 36. Il est probable que plusieurs autres inscriptions tardives viennent aggraver cette situation.

Au moment même où la pandémie redémarre dans notre académie ainsi que pour des raisons pédagogiques, nous refusons ce dépassement de 35 élèves par classe, refus que nous avons manifesté ce jeudi 3 septembre par une grève importante qui a mobilisé près de 90 % des enseignants.

Pour toutes ces raisons, nous exigeons l'ouverture d'une nouvelle classe de seconde afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles à fortiori dans ce contexte de crise sanitaire.

Veillez agréer, M. Le Recteur, nos respectueuses salutations.

Les professeurs du lycée de La Côtère